



CONSEIL COMMUNAL  
DE  
DENGES

## PROCES-VERBAL

### Assermentation d'un conseiller municipal

Séance du 15 avril 2019 à 20.00h. dans la salle du Clocher du bâtiment communal de Denges

Sous la présidence de Monsieur Grégoire Tavernier, Président du Conseil communal et en présence de Mme Karin Matthey-Junod scrutatrice et de M. Jean-Daniel Bula, scrutateur, ainsi que de la municipalité, in corpore, a eu lieu l'Assermentation de M. Didier Gallay, élu à la municipalité le 10 avril 2019.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun et chacune. Il prie l'assemblée de se lever afin de procéder à l'Assermentation du nouveau conseiller municipal.

Il lit la prestation de serment telle qu'elle est contenue dans les articles 9 et 62 de la Loi sur les Communes. M. Didier Gallay lève la main droite et dit « je le promets »

M. Grégoire Tavernier confirme M. Didier Gallay dans ses fonctions, le félicite pour sa nomination et lui souhaite beaucoup de satisfactions dans ses attributions.

M. Francis Monnin, syndic accueille M. Didier Gallay au sein de la municipalité et lui souhaite la bienvenue.

Après les remerciements d'usage, M. Grégoire Tavernier lève la séance à 20.15h.

Pour le Conseil communal

Le Président :  
M. Grégoire Tavernier

La secrétaire :  
Mme Françoise Palpacuer



Les scrutateurs :  
Mme Karin Matthey-Junod

M. Jean-Daniel Bula